

Sandrine Redolfi de Zan reconduite dans ses fonctions de maire



Sandrine Redolfi de Zan reconduite dans ses fonctions de maire

C'est à huis-clos que s'est déroulée, lundi 25 mai, en soirée, dans la salle des fêtes, l'élection du maire et de ses adjoints. Ce premier conseil, comme la loi l'exige été présidé par le doyen des conseillers, Jean-Claude Bayze, qui en préambule a déclaré entre autre "Merci à Sandrine d'installer le conseil municipal et de me donner la parole, c'est un honneur pour moi, de présider, pendant quelques minutes, cette séance le temps d'organiser le vote qui désignera le maire de Maignaut pour les six prochaines années. Cette séance va marquer nos mémoires par sa particularité puisqu'elle s'associe à une crise sanitaire mondiale. Même si nous espérons tous qu'elle ne se reproduira pas, elle succède à d'autres crises sanitaires qui, jusque là, étaient limitées aux autres continents".

C'est sans surprise que Sandrine Redolfi de Zan a été élue maire avec 11 voix sur 11. Très émue, elle a tenu à rendre hommage à son prédécesseur Francis Dupouy qui, avec bienveillance, l'a guidée dans ses fonctions de maire. Elle attaque avec enthousiasme son 2e mandat au service des Maignautoises et Maignautois. L'élection des trois adjoints a reconduit Joël Dutour (1er adjoint), Thierry Despax (2e adjoint) et Aurélie Cano (3e adjoint), tous ont été élus à l'unanimité avec 11 voix.

La première séance du nouveau conseil municipal aura lieu le lundi 8 juin, à 20 h 30, pour désigner les conseillers délégués et représentants aux différentes instances départementale et communautaire.

La distribution de masques, ceux de la région et du département entre autres, sont arrivés, ils pourront être retirés en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat: mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30.

Une permanence supplémentaire aura lieu le samedi 30 mai, de 10 à 12 heures.



Sandrine Redolfi de Zan et ses adjoints : Joël Dutour, Thierry Despax et Aurélie Cano.